

# Déclaration Liminaire au CSA du 11 octobre 2024

ufap.est@gmail.com

Le 11 octobre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

*Que dire aujourd'hui de la situation particulièrement contrainte dans laquelle nous nous retrouvons tous ?  
Pour répondre à cette simple question il est nécessaire de vous dresser un état des lieux en quelques points :*

**Le premier, les « moyens financiers »**: deux simples mots qui sont très lourds de conséquence, et pour cause, nous n'entendons quasiment plus parler que de cela et de ces fameuses contraintes budgétaires !  
La liste est longue et les difficultés en cascades qui en découlent si nombreuses !

- Non-renouvellement des contractuels dans les établissements déjà en carences d'effectifs...
- Rabotage des primes en tous genres CIA, IFSE, ..., modulations de fin de gestion à venir peut-être aussi ... et pourquoi pas les heures supplémentaires !?
- Les restrictions sur les primes repas et les contraintes d'hébergements, le remboursement des frais de déplacement en mission, en formation...
- L'impossibilité de faire fonctionner certaines structures ou services y compris en milieu ouvert...
- Le non-respect des engagements de la DAP : qui n'ont pas été tenus sur le volet de la formation, de la banalisation du parc automobile (encore en partie sérigraphié) pour les ELSP... !

Les exemples sont partout, pas un établissement pénitentiaire, pas un SPIP, pas un agent de cette administration n'aura été épargné par cette situation véritablement désastreuse !!!

**Le second, les « moyens humains »** : le constat est amer et pire : alarmant !

Les personnels sont véritablement à bout de souffle, à bout de nerfs !!!

- Les manques d'effectifs sur tous les établissements de notre région administrative rendent leurs fonctionnements invivables et occasionnent de nombreux problèmes de sécurité pour les agents en détention, dans les services satellites et connexes, ainsi que pour réaliser les nombreuses missions extérieures !
- La population carcérale est de plus en plus nombreuse et toujours plus violente... Les moyens à leurs dispositions pour agresser nos collègues de plus en plus libéralisés et technologiques... dans l'indifférence totale de nos politiques !
- La charge de travail pour les Personnels est toujours plus importante, le temps octroyé par notre administration pour l'effectuer de plus en plus court, occasionnant une charge mentale insupportable..., des agressions et des accidents de service toujours aussi nombreux !
- Les « Personnels ressources » : agents ERIF, tuteurs de stage, moniteurs, formateurs... entre autres sont insuffisamment nombreux au regard de la charge de travail qui leur est confiée, de la commande politique mal-anticipée et qui a sous-calibré les moyens à mettre en œuvre comme les recrutements à opérer... ! Aussi l'obligation qui nous est faite de répondre à l'actualité, parfois tristement tragique et macabre, à laquelle nous avons toutes et tous été confrontés ternissent encore le tableau !

**Le troisième, les « moyens matériels »** : il est nécessaire, et même obligatoire de fournir les outils indispensables à l'exécution des missions confiées et que l'Administration s'impose à elle-même à un rythme effréné, voir insoutenable !

- Cela passera inévitablement par des logiciels enfin fiabilisés, viables, mutualisables avec les autres directions de notre ministère de tutelle et qui fonctionnent tout simplement !

- Par la communication des notes, des procédures, des règlements, des circulaires, des décrets... afin d'optimiser le niveau d'informations de chacun !
- Par l'entretien des établissements (hygiène globale, rafraîchissement des locaux, des anciens bâtiments, le respect des normes de sécurité et leurs mises en conformité etc...)
- Par des dotations efficaces, dignes de ce nom, faites aux agents de TOUS corps et grades !
- Par des formations initiales et continues à jour (acquisition des compétences et maintien des compétences !). Des formations qui sont des préalables sans lesquels nous ne saurons recruter suffisamment, fidéliser vraiment et redynamiser une institution qui peine toujours à faire fonctionner les établissements existants !
- Par la nécessité de créer un établissement pour peine pour les détenues femmes sur notre région qui pour le moment n'en dispose pas !!!
- La mise en sommeil du projet de Centre Régional de Formation..., sur l'autel des restrictions budgétaires !

Une institution à qui on demande expansion, capacité d'adaptation, d'innovation... pour juguler une population pénale toujours plus nombreuse. « Commande politique oblige » !

Les chiffres sont ce qu'ils sont, et personne ne peut ni ne doit se contenter de gérer des flux et générer des statistiques !!!

Les budgets dédiés sont ridiculement contraints... nous ne parlerons ici même pas des orientations ou de projets dont l'idéologie angélique, ou simplement occupationnelle et de loisirs, pour la population pénale laissent plus que songeurs ! Cela doit aussi cesser !!!

**4<sup>ème</sup> point de ce constat, le « management toxique » :** Un sujet gravissime, pourtant opéré « haut la main » par certains responsables de l'administration...

Nous prendrons quelques exemples pour illustrer nos propos :

- Des réorganisations de service sans appel d'offre aux jeux des chaises musicales...
- De l'absence de suite aux demandes d'enquêtes administratives...
- De l'hémorragie des cadres intermédiaires à la direction interrégionale notamment...
- De l'absence de candidature à des postes clés du siège, évidemment, mais aussi en établissement !
- De la rédaction et diffusion de notes discriminantes, illégitimes qui minent les esprits et généreront des effets contreproductifs à n'en pas douter ! Avec sanctions, réprimandes, menaces, absences injustifiées/justifiées, mises en demeure et sursis à la clé !
- Une liste non exhaustive et qui impacte indéniablement TOUS les Personnels, de tous les corps et de tous les grades de la profession !
- Le Plan de Lutte National contre les Violences doit aussi s'appliquer, ici en région, et combattre les violences institutionnelles quoiqu'il en coûte !

L'**UFAP UNSa Justice** sollicite de cette instance qu'elle se fasse l'écho et porte la voix des Personnels notamment en exigeant la réécriture du décret du 24 mai 2024 s'agissant du complément forfaitaire à l'ICP qui a oublié, une fois n'est pas coutume, certains moniteurs...

L'**UFAP UNSa Justice** exige que les budgets validés en 2023 et 2024 soient respectés, que les économies faites sur le dos des agents soient épurées et que les manques soient comblés rapidement !

L'**UFAP UNSa Justice** demande la communication des viviers concernant les tableaux d'avancements, les listes d'aptitudes et les plans de requalifications quel que soit le corps d'appartenance ainsi que les notes régissant ces moyens d'évolutions professionnelles.

Pour l'**UFAP UNSa Justice** c'est très clair, la banalisation du parc automobile doit être portée sur l'ensemble des véhicules, le relevé de conclusion de juin 2024 doit entrer en application et voir ses déclinaisons enfin perceptibles pour l'ensemble des Personnels pénitentiaires !

L'**UFAP UNSa Justice** demande une réunion entre l'Agence Régionale de Santé et l'Administration Pénitentiaire, afin que la réalisation des missions sanitaires puisse être intégralement chiffrée et ne fasse pas l'objet de bricolages en reportant des données sur des fichiers Excel utilisés sur chaque établissement...

Il est nécessaire de se doter de logiciels communs ou à minima compatibles entre les structures de l'ARS, ses Centres Hospitaliers et les établissements de l'AP.

***L'UFAP UNSa Justice dénonce le manque d'anticipation et d'ambition de nos politiques et de nos gouvernants..., dont la seule ambition réside dans le respect d'enveloppes budgétaires, alors que nos métiers ne sont pas n'importe lesquels ! Et que le cœur même de nos missions est Humain ! Cette période d'indigence organisée dont souffrent les Personnels doit cesser !***

***Les carences générées et entretenues par ces défauts de budget doivent laisser la place à d'autres orientations et nourrir l'espoir chez les Personnels !***

***Les dommages sont réels, ils abiment les esprits, les corps... les vies !***

***Le rôle de l'UFAP UNSa Justice est bien de représenter les Personnels Pénitentiaires et de garantir le respect de leurs droits !***

***Le bon sens, le respect, la considération... eux, ne coutent rien !!!***

***Et après le drame et l'assassinat de nos camarades à Incarville..., le « Jour d'après » ne peut plus être le même que celui du « jour d'avant » !***

***On ne peut pas tout accepter sur le dos de la contrainte budgétaire.***

***La santé et la sécurité des agents, qu'elle soit physique ou psychologique/mentale, doit rester la priorité de tous, elle n'a pas de prix !***

Les élus au CSA  
Jean-Claude ROUSSY – Alain BASSUEL